

HEXAVEST



Rapport annuel sur l'intégration des enjeux
environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

2019

À titre de gestionnaire de portefeuille, Hexavest a le devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de ses clients et de leurs bénéficiaires. Dans le cadre de ce rôle fiduciaire et à titre de signataire des Principes d'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, Hexavest s'engage à divulguer ses activités et ses progrès en termes d'intégration des PRI. Ce rapport annuel présente un survol des efforts déployés afin d'intégrer les enjeux ESG dans nos pratiques d'investissement; il s'inscrit dans le cadre de cet engagement.

Approche

L'approche d'investissement responsable d'Hexavest s'appuie sur la conviction suivante : les entreprises qui n'ont pas de solides normes de gouvernance ou qui manquent de responsabilité sociale et environnementale prennent des risques d'affaires pouvant influencer négativement la valeur de leur titre en bourse. Parce que notre philosophie d'investissement est fortement orientée vers la protection du capital, la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est cohérente avec nos processus et s'inscrit naturellement dans nos activités de gestion de portefeuille. Nous croyons également que les entreprises qui se démarquent par leurs pratiques ESG peuvent représenter des occasions d'investissement et que les facteurs ESG doivent aussi être intégrés dans l'analyse à long terme des décisions macroéconomiques, comme l'allocation géographique et sectorielle.

Notre approche en matière d'investissement responsable se fonde sur les principes suivants, auxquels nous adhérons :

1. La prise en considération des facteurs ESG dans les stratégies de placement n'est pas en contradiction avec le devoir de fiduciaire des gestionnaires d'actifs.
2. Les pratiques d'investissement responsable pourraient permettre de protéger et de promouvoir les intérêts à long terme de nos clients en contribuant à une bonne gestion du risque et des occasions de placement.
3. L'engagement actionnarial (exercice actif du droit de vote, dialogue avec les entreprises émettrices et dialogue avec les organismes de réglementation) est une pratique à privilégier afin d'améliorer la qualité de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociales des entreprises. Il mène ultimement à une meilleure gestion du risque par ces entreprises.
4. Une bonne divulgation des facteurs ESG par les entreprises cotées en bourse est primordiale afin de permettre aux investisseurs de comparer et évaluer leurs pratiques adéquatement dans le cadre des processus de prise de décisions d'investissement.
5. Les pratiques d'investissement responsable et d'engagement actionnarial favorisent un développement économique et social durable et prospère, qui bénéficie à toutes les parties prenantes.

Ainsi, l'approche d'intégration des facteurs ESG d'Hexavest vise à réduire les risques et créer de la valeur à long terme. Elle s'articule autour des trois piliers principaux suivants :



**Nous intégrons les facteurs
ESG dans nos processus
d'investissement**



**Nous développons et
maintenons notre propre
méthodologie ESG**



**Nous sommes des
actionnaires engagés**

Ressources

Parce qu'elles touchent un nombre élevé d'activités et aussi parce qu'elles évoluent très rapidement, les pratiques d'investissement responsable nécessitent plusieurs ressources et expertises afin d'assurer une mise en œuvre appropriée. La responsabilité d'intégrer les facteurs ESG dans le processus de construction des portefeuilles revient aux membres de l'équipe de gestion et de l'équipe de recherche quantitative. Ceux-ci bénéficient de l'assistance d'une équipe de recherche ESG dédiée. Afin de compléter l'expertise interne, nous avons recours à des ressources externes spécialisées, essentiellement dans le cadre de nos activités d'engagement actionnarial et pour obtenir des données et des recherches ESG.

Responsabilités internes

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration d'Hexavest ont la responsabilité d'approuver la politique d'investissement responsable.

Équipe d'investissement

L'intégration des facteurs ESG dans le processus de construction de portefeuille est encadrée par le comité d'investissement et supervisée par le chef des placements. Les analystes et les gestionnaires de portefeuille sont tenus de considérer les risques et occasions ESG dans le cadre de leur travail d'analyse fondamentale et quantitative.

Équipe de recherche ESG

Dirigée par le premier vice-président de la firme, cette équipe a trois responsabilités principales :

- 1) Coordonner l'intégration des facteurs ESG dans l'ensemble des activités de la firme (mise en œuvre de la politique d'investissement responsable, reddition de compte et liaison avec les ressources ESG externes).
- 2) Analyser des données ESG, intégrer et maintenir ces données dans les outils quantitatifs et développer la méthodologie ESG propre à Hexavest.
- 3) Soutenir les gestionnaires de portefeuille dans l'intégration des facteurs ESG.

Comité de risque

Dans le cadre de ses travaux de suivi des risques de marché, le comité de risque est responsable de surveiller les risques ESG et de discuter de ces risques avec l'équipe de gestion.

Middle office et conformité

Les membres de ces équipes sont responsables d'intégrer les contraintes ESG spécifiques des comptes concernés dans les systèmes de la firme afin d'assurer la conformité des portefeuilles avec les restrictions prévues aux politiques de placement. Les analystes du *Middle Office* sont également responsables d'adapter les portefeuilles ayant des restrictions afin de respecter la stratégie de gestion active privilégiée par l'équipe de gestion.

Équipe de service à la clientèle

Les représentants du service à la clientèle sont responsables de comprendre les préoccupations ESG des clients et de communiquer les besoins et les attentes à l'interne. Ils ont également la responsabilité de divulguer les pratiques d'investissement responsable de la firme à l'externe.

Ressources externes

En 2019, Hexavest a fait appel à des fournisseurs externes dans le cadre de ses pratiques d'investissement responsable et d'intégration des facteurs ESG :

- Sustainalytics : recherche, cotes de risque des entreprises et données ESG
- AEquo : service d'engagement actionnarial
- MSCI : données d'empreinte carbone des entreprises
- Refinitiv : données ESG sur les entreprises
- Groupe investissement responsable (GIR) : exercice des droits de vote
- Firmes de recherche et de courtage indépendantes : recherche ESG

Engagement actionnarial

Exercice des droits de vote

Hexavest a incorporé les enjeux ESG dans les lignes directrices de sa politique de droits de vote. Nous exigeons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles se soumettent à la réglementation en vigueur dans les pays et les juridictions où elles exercent leurs activités. Nous exigeons également qu'elles soient socialement responsables et qu'elles adoptent les plus hauts standards de gouvernance et d'éthique. En exerçant de façon active nos droits de vote, nous espérons améliorer la qualité de la gouvernance et des pratiques environnementales et sociales des entreprises dans lesquelles nous investissons, ce qui contribue à une meilleure gestion des risques propres à ces entreprises.

Notre politique de droits de vote a été développée selon les principes de l'investissement responsable des Nations Unies et est appliquée à tous les portefeuilles gérés par notre firme (à l'exception de portefeuilles de clients ayant décidé d'exercer eux-mêmes leurs droits de vote). La [politique de droits de vote](#) d'Hexavest est publique et disponible sur le site Internet de la firme.

Au cours de l'année 2019, Hexavest a exercé son droit de vote aux assemblées d'actionnaires de 600 entreprises et s'est prononcée à l'égard de 8 157 résolutions.

Nous avons voté à l'encontre de la recommandation des conseils d'administration dans 47 % des cas et avons rejeté une large majorité des résolutions consultatives sur la rémunération des dirigeants (249 sur 400).

Dans la majorité des cas, c'est l'inclusion de régimes d'octroi d'options dans le programme de rémunération des dirigeants qui expliquait notre vote défavorable.

Enfin, Hexavest a appuyé 151 des 244 propositions d'actionnaires au cours de la dernière année.

Veuillez noter qu'un rapport détaillé de nos votes est disponible sur demande.

STATISTIQUES 2019
NOMBRE DE VOTES « POUR » ET « CONTRE »

VOTE HEXAVEST	RECOMMANDATION DU CA	
	CONTRE	POUR
Abstention	0	450
Contre	78	3 083
Pour	154	4 282

Note : Ces données excluent les résolutions pour lesquelles le conseil d'administration s'est abstenu d'émettre une recommandation.

Engagement avec les entreprises

Hexavest pratique le dialogue actionnarial de manière individuelle et collaborative. Nous entretenons des dialogues constructifs avec des entreprises principalement nord-américaines. Ces entreprises sont sélectionnées en fonction de la faiblesse de leurs pratiques ESG ou de leur position de leader dans leur industrie respective. Les thèmes de nos engagements pour chaque entreprise sont identifiés en fonction des risques ou des occasions ESG les plus matériels selon le secteur d'activité et la situation géographique. Nous définissons des objectifs à atteindre pour chaque dialogue et nous suivons la progression des résultats atteints.

Pour mener à bien nos activités d'engagement, nous avons recours à l'expertise d'AEquo, un fournisseur de services spécialisé dans ce domaine. Les experts d'AEquo coordonnent les activités d'engagement au nom d'Hexavest, selon un plan d'action prédéterminé en début d'année ou selon des occasions ponctuelles.

Chaque trimestre, AEquo rend compte de l'état des différents dialogues dans un rapport qui est transmis à notre équipe d'investissement.

Notre plan d'engagement 2019 visait des entreprises avec lesquelles nous souhaitons poursuivre un dialogue entamé en 2018 et d'autres entreprises dont les enjeux ESG correspondaient à l'expertise développée par AEquo. Nous avons entrepris des dialogues avec 40 entreprises au cours de l'année 2019, tel que synthétisé dans les tableaux ci-dessous. Les détails relatifs aux dialogues auprès de ces sociétés est disponible sur demande.

Entreprises canadiennes

INDUSTRIE	ENTREPRISE	ENJEUX ESG		
		ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOVERNANCE
Consommation de base	Alimentation Couche-Tard	✓	✓	
	Empire	✓	✓	✓
Consommation discrétionnaire	Richelieu Hardware	✓	✓	
Énergie	Canadian Natural Resources	✓	✓	
	Husky Energy	✓	✓	
	Parkland Fuel	✓	✓	
	Suncor Energy	✓	✓	
Finance	Banque CIBC	✓	✓	
	Banque de Montréal	✓	✓	
	Banque Royale	✓	✓	
	Scotia Bank	✓	✓	
	TD Bank	✓	✓	✓
Matériaux	Agnico Eagle	✓	✓	✓
	Barrick Gold	✓	✓	
	First Quantum	✓	✓	
	Iamgold	✓	✓	
	Methanex	✓		
	Nutrien	✓		
Services aux collectivités	Algonquin Power & Utilities	✓		
	Atco	✓		
	Fortis	✓		
Technologie	Open Text	✓	✓	✓

Entreprises non canadiennes

INDUSTRIE	ENTREPRISE	ENJEUX ESG		
		ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOVERNANCE
Consommation discrétionnaire	Dollar General	✓	✓	✓
	TJX Companies	✓	✓	✓
Consommation de base	Estée Lauder	✓	✓	✓
	Kroger	✓	✓	✓
Énergie	Valero	✓	✓	
Finance	BB&T	✓	✓	✓
Services aux collectivités	American Electric Power	✓		✓
	Consolidated Edison	✓		
	DTE Energy	✓		
	Duke Energy	✓		
	Entergy	✓		
	Public Service Enterprise Group	✓		
Soins de la santé	Biogen		✓	✓
	CVS Health	✓	✓	✓
	McKesson		✓	✓
	Pfizer		✓	✓
	Walgreens Boots Alliance	✓	✓	✓
	Cardinal Health	✓	✓	✓

Initiatives collaboratives

Hexavest collabore avec des organisations multipartites afin de faire progresser, auprès des entreprises et des investisseurs, les pratiques d'investissement responsable, la prise en considération des facteurs ESG ainsi que la divulgation relative à leur gestion. En collaborant avec d'autres investisseurs et parties prenantes, nous conjuguons nos efforts pour maximiser notre influence collective auprès des entreprises. Le tableau ci-dessous présente les 19 initiatives auxquelles Hexavest a participé en 2019.

Initiative	Sommaire
1. Déclaration des investisseurs sur la poursuite des travaux de l'Accord au Bangladesh	<p>Hexavest a signé une déclaration demandant la poursuite des travaux de l'Accord au Bangladesh. Les investisseurs appelaient le premier ministre du Bangladesh à soutenir la poursuite des efforts de l'Accord jusqu'à ce que le gouvernement dispose de la capacité nécessaire pour assurer la sécurité des employés des usines de confection de vêtements.</p> <p><u>Résultat</u> : L'Accord du Bangladesh sera élargi sous la forme d'un organisme (RMG Sustainability Council -RSC) dont la gouvernance sera assurée par les marques, les fabricants et les syndicats. Il devrait conserver les mêmes attributs que l'Accord d'origine.</p>
2. Déclaration d'investisseurs sur le coton turkmène	<p>Hexavest a signé une déclaration qui invite les détaillants mondiaux de produits ménagers et de vêtements à prendre des mesures pour réduire le risque de travail forcé dans les champs de coton du Turkménistan.</p> <p><u>Résultat</u> : En date de mars 2020, 89 entreprises s'étaient engagées à prendre des mesures recommandées dans la déclaration.</p>
3. Déclaration de soutien au Green New Deal	<p>Hexavest a signé une déclaration qui invite les sénateurs et représentants de la Chambre aux États-Unis à appuyer le Green New Deal. Celle-ci démontrait la préoccupation des investisseurs à l'égard des mesures à prendre pour accélérer la transition des États-Unis vers une économie à faibles émissions de carbone.</p>
4. Engagement soutenu par les PRI pour un approvisionnement responsable en cobalt	<p>Hexavest a signé une déclaration encourageant les entreprises liées à la chaîne d'approvisionnement du cobalt d'appliquer le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence afin de gérer les risques et opportunités liés aux droits de la personne, conformément aux normes internationales.</p>
5. Proposition d'actionnaire relative aux enjeux climatiques destinée à BP	<p>Hexavest a soumis l'adoption d'une proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de BP de fournir une description de la façon dont les investissements en capitaux de la compagnie sont alignés aux objectifs de Paris.</p> <p><u>Résultat</u> : La proposition, soutenue par le conseil d'administration de BP, a été approuvée par plus de 99 % des actionnaires.</p>
6. Commentaires à la SEC relatifs à la table ronde portant sur le processus de procurement	<p>Hexavest a signé une lettre encourageant la Securities and Exchange Commission (SEC) à résister aux pressions visant à modifier les exigences actuelles en matière de propriété des actions, les seuils de resoumissions et les réglementations applicables aux sociétés de conseil en vote.</p>

7. Appel de Christchurch	<p>Hexavest a ajouté son soutien à l'appel de Christchurch, qui définit des engagements volontaires pour les gouvernements, les entreprises et la société afin de travailler ensemble à l'élimination du contenu extrémiste, terroriste et violent en ligne.</p> <p><u>Résultat</u> : Des mesures significatives ont été mises en place, notamment un organisme indépendant qui dirigera les travaux du secteur technologique sur la mise en œuvre de l'appel, un nouveau protocole d'intervention en cas de crise et un réseau consultatif.</p>
8. Lettre des investisseurs mondiaux aux gouvernements du G20	<p>Hexavest a signé une déclaration envoyée aux dirigeants du G20 avant leur sommet des 28 et 29 juin 2019. Elle les appelait à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à accélérer les investissements du secteur privé dans la transition à faible intensité de carbone et à s'engager à améliorer les rapports financiers liés au climat.</p> <p><u>Résultat</u> : Lors de la COP25 à Madrid en décembre 2019, un record de 631 investisseurs représentant plus de 37 billions de dollars américains avait signé la déclaration.</p>
9. Déclaration d'investisseurs concernant le besoin de transparence et d'équité sur le lieu de travail	<p>Hexavest a signé cette déclaration sensibilisant plus de 3 000 entreprises à fournir davantage d'informations pertinentes sur l'équité en milieu de travail.</p>
10. Collaboration d'investisseurs sur le bien-être des animaux d'élevage	<p>Hexavest a joint l'initiative du Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW). Les investisseurs qui appuient cette initiative considèrent que les entreprises du secteur alimentaire ont un rôle important à jouer dans l'amélioration des normes de bien-être des animaux d'élevage.</p> <p><u>Résultat</u> : Selon le rapport 2019 du BBFAW, les entreprises alimentaires commencent à relever des défis systémiques pour améliorer les normes de bien-être.</p>
11. Déclaration d'investisseurs sur l'Indice d'accès aux médicaments	<p>Hexavest a signé cette déclaration qui souligne que l'accès aux médicaments est potentiellement important pour la création de valeur à long terme pour les actionnaires. L'indice permet d'évaluer la gestion de cet enjeu par les entreprises, sur la base des informations qu'elles divulguent.</p>
12. Collaboration d'investisseurs sur la responsabilité à l'égard des opioïdes	<p>Hexavest a officiellement rejoint l'IOA (Investors for Opioid Accountability), une coalition d'investisseurs institutionnels créée dans le but d'établir un dialogue avec les fabricants et distributeurs d'opioïdes.</p> <p><u>Résultat</u> : Entre juillet 2017 et juillet 2019, l'IOA a atteint un taux de réussite de 52 % sur ses ententes négociées avec les entreprises.</p>
13. Lettre aux Principes de l'Équateur	<p>Hexavest a signé une déclaration relative à la dernière version des Principes de l'Équateur, un cadre de gestion des risques sociaux et environnementaux adopté par les banques et autres institutions financières. Les signataires de cette déclaration demandaient aux Principes un meilleur alignement à l'Accord de Paris et à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.</p> <p><u>Résultat</u> : La nouvelle version des Principes comporte plusieurs améliorations, notamment sur l'évaluation de projets situés dans des pays désignés.</p>

14. Déclaration d'investisseurs sur la déforestation et les incendies de forêt au Brésil	Hexavest a signé cette déclaration qui souligne les préoccupations des investisseurs face aux récents incendies de forêt et à la déforestation en Amazonie. La déclaration appelait les entreprises à redoubler d'efforts pour éliminer la déforestation au sein de leurs opérations et de leurs chaînes d'approvisionnement.
15. Lettre d'investisseurs sur la protection des terres publiques	Hexavest a signé une déclaration qui concerne l'annulation par l'administration Trump des protections sur les terres et les eaux publiques aux États-Unis. Elle invitait les entreprises extractives et les banques à ne pas mener ou financer des activités nouvelles ou étendues sur des terres publiques précédemment protégées.
16. Lettre pour inclure les équipements fantômes dans les normes de pêche durable du Marine Stewardship Council (MSC)	Hexavest a signé cette déclaration qui invite le MSC à reconnaître explicitement les équipements de pêche abandonnés, perdus et jetés (<i>ghost gear</i>) dans ses normes de pêche durable.
17. Projet d'amendement de loi au Japon (FEFTA)	Hexavest a joint son influence à celle d'autres investisseurs en envoyant une lettre au ministère japonais des Finances pour exprimer ses préoccupations quant à l'orientation et au contenu des modifications récemment proposées à la loi sur les échanges commerciaux et le commerce extérieur (FEFTA). Les changements annoncés limiteraient la capacité des investisseurs étrangers à investir dans des sociétés japonaises ainsi que leur capacité à promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance. <u>Résultat</u> : Certaines améliorations ont été observées dans un résumé des modifications proposées à la FEFTA publié par le gouvernement japonais. Elles concernent les exonérations accordées à certains types d'investisseurs.
18. Lettre d'investisseurs aux gouvernements dans le cadre de la COP25	Hexavest a signé cette déclaration envoyée aux gouvernements durant la COP25 à Madrid. Elle les appelait à 1) atteindre les objectifs de l'Accord de Paris; 2) accélérer les investissements du secteur privé dans la transition à faible intensité de carbone; et 3) s'engager à améliorer les rapports financiers liés au climat.
19. Énoncé d'investisseurs sur les attentes liées au changement climatique pour les entreprises aériennes et aérospatiales	Hexavest a signé cette déclaration qui expose les attentes des investisseurs envers les compagnies aériennes et aérospatiales en termes de gestion des risques climatiques et de transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Incorporation des facteurs ESG dans nos processus de construction de portefeuille

Stratégie d'incorporation des facteurs ESG

Nous croyons que les entreprises qui n'ont pas de solides normes de gouvernance ou qui manquent de responsabilité sociale et environnementale prennent des risques qui peuvent nuire à la valeur de leur titre en bourse. Ainsi, notre équipe de gestion de portefeuille prend en compte les enjeux ESG d'abord dans une optique de gestion de risque. Mais nous croyons également que des occasions d'investissement à moyen et long termes peuvent résulter d'une analyse des facteurs ESG. Cette stratégie s'applique à l'ensemble de la firme et les convictions qui la justifient sont partagées par tous nos professionnels en placement.

Parce qu'elles favorisent la stabilité financière et qu'elles permettent de créer de la valeur à long terme, nous appliquons les pratiques d'investissement durable sur l'ensemble de nos actifs. Si notre philosophie ESG influence les processus décisionnels de toutes nos stratégies, l'approche que nous utilisons varie selon certains portefeuilles. Les attentes des investisseurs diffèrent face aux enjeux ESG et nous croyons qu'il est possible de conjuguer les différents besoins avec nos convictions. Pour ce faire, nous avons choisi de proposer une gamme d'approches qui tire profit de notre style de gestion tout en permettant de refléter divers degrés d'intégration ESG.

Approche d'intégration – stratégies traditionnelles

Hexavest privilégie une approche de gestion active et descendante (*top-down*) pour construire un portefeuille d'actions très diversifié, de façon à minimiser le risque spécifique aux titres individuels. Ainsi, nos portefeuilles mondiaux traditionnels contiennent au-delà de 300 titres. Nos efforts sont donc concentrés sur les décisions descendantes, telles que les choix de régions, pays, devises, secteurs et industries. La sélection de titres est secondaire dans notre processus décisionnel. Nous gérons activement plusieurs niveaux décisionnels en ayant principalement recours à l'analyse fondamentale et avec un horizon d'investissement de 12 à 18 mois. Notre analyse fondamentale repose sur trois piliers : l'environnement macroéconomique, l'évaluation de marché et le sentiment des investisseurs.

Intégration des facteurs ESG dans la sélection de pays, secteurs et industries

La considération des facteurs ESG matériels est effectuée dans le cadre du premier pilier, soit l'environnement macroéconomique. Si, par exemple, un secteur risque d'être affecté par la probabilité d'une nouvelle réglementation visant à protéger la vie privée des individus, ou si un pays bénéficie d'une amélioration des standards de gouvernance d'entreprises, le gestionnaire de portefeuille en tiendra compte dans le cadre de son travail de recherche et d'analyse, ce qui peut influencer positivement ou négativement sa décision d'investissement. Tous les rapports de recherche produits par nos gestionnaires et nos analystes incluent une analyse des enjeux ESG.

Intégration dans la sélection de titres

Les gestionnaires utilisent des outils quantitatifs pour les appuyer dans le processus de construction de portefeuille, dont un modèle de sélection de titres. Ce modèle classe les entreprises en fonction des principales familles d'indicateurs fondamentaux. Une cote de risque ESG représente l'une de ces familles de

variables. Ainsi, le risque ESG des entreprises a un impact systématique sur leur rang parmi leurs pairs et peut ultimement influencer leur présence dans le portefeuille.

Cette approche d'intégration ESG est complétée par notre stratégie d'engagement actionnarial auprès des entreprises que nous détenons en portefeuille et qui présentent certains enjeux couverts par notre plan de dialogues. Une section de ce rapport est dédiée à nos pratiques d'engagement.

Approche combinée – stratégies ESG

Afin de répondre aux besoins des investisseurs qui souhaitent une stratégie d'investissement durable plus soutenue, nous avons développé une méthodologie unique à Hexavest, basée sur une approche ESG qui consiste à appliquer des filtres négatifs et positifs (*best in class*). Cette approche sophistiquée nous permet de construire des univers ESG modulables selon divers degrés de sévérité des critères ESG.

Notre méthodologie de création d'univers ESG est basée sur le processus suivant :

- 1) Exclusion du tabac, de l'armement et des entreprises les plus polluantes (10 %) de l'univers d'investissement (MSCI Monde)
- 2) Retrait des entreprises aux pratiques nuisibles selon nos critères ESG
- 3) Parmi les entreprises restantes, assignation de points positifs aux leaders ESG (*best in class*) selon nos critères ESG
- 4) Inclusion des entreprises qui obtiennent suffisamment de points positifs dans l'univers d'investissement

Grâce à nos outils d'optimisation sophistiqués, nous sommes en mesure d'offrir une stratégie ESG dont l'objectif est de répliquer le profil rendement-risque de nos stratégies traditionnelles en investissant seulement dans des entreprises qui répondent à nos critères ESG.

Approche ESG personnalisée

La méthodologie de création d'univers ESG propre à Hexavest permet de personnaliser des portefeuilles en fonction des critères spécifiques des investisseurs. Par ailleurs, nos outils d'optimisation nous permettent de répliquer nos décisions *top-down*, issues du travail d'analyse fondamentale de nos gestionnaires, dans des univers d'investissement personnalisés. Cette approche est utilisée pour les portefeuilles en gestion distincte de certains clients d'Hexavest qui ont décidé d'exclure des secteurs controversés tels que le tabac, le jeu et l'armement de leur politique de placement.

La stratégie Vecteur climatique Hexavest est un autre exemple d'approche ESG personnalisée. Cette stratégie est destinée aux investisseurs qui ont pour objectif de réduire leur exposition aux risques liés aux changements climatiques par le biais d'une approche d'exclusion. Son portefeuille investit dans l'univers « MSCI Tous les pays » duquel sont exclues les entreprises ayant des réserves prouvées ou probables de pétrole, de gaz ou de charbon ainsi que les entreprises qui utilisent du charbon comme source d'énergie. Nos capacités d'optimisation sont également mises à profit dans le cadre de cette stratégie. Il est donc possible pour les investisseurs qui optent pour une approche de désinvestissement de viser le même profil de valeur ajoutée que nos portefeuilles d'actions traditionnelles, sans s'exposer aux énergies fossiles.

Enfin, la stratégie Mondiale environnement multifacteur Hexavest s'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille mondial composé des meilleures entreprises sur le plan de la gestion des enjeux

environnementaux. Cette stratégie met à profit notre méthodologie ESG best in class et nos modèles d'investissement quantitatifs.

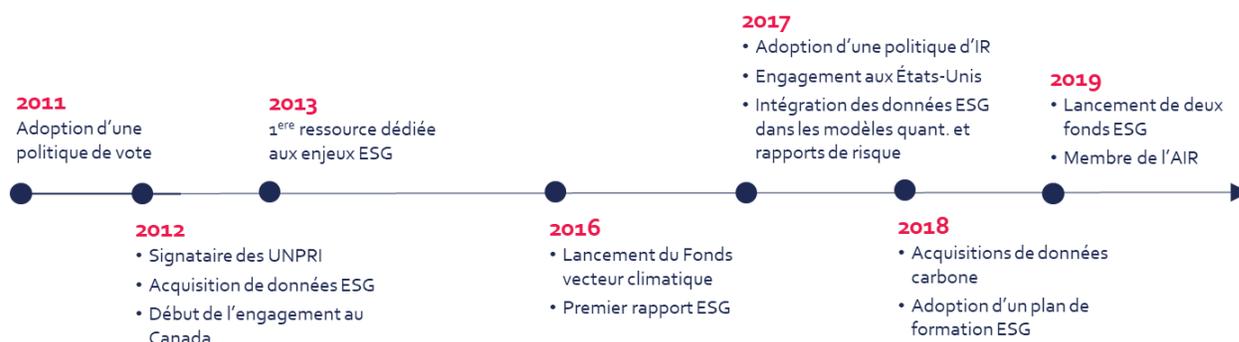
Suivi et surveillance des risques ESG

Tous les mois, un rapport de risque est présenté au comité d'investissement lors d'une rencontre formelle. Ce rapport inclut les mesures de risque ESG des différentes stratégies ainsi que leur empreinte carbone en termes d'émissions et d'intensité. Les éléments les plus préoccupants sont discutés avec les membres de l'équipe. Ces discussions peuvent mener à une analyse subséquente et, ultimement, à la décision d'ajuster certaines positions en portefeuille.

Progression de notre approche ESG

À titre de signataire des PRI des Nations Unies, Hexavest s'est engagée à incorporer les enjeux ESG dans ses analyses et son processus décisionnel. Notre politique d'investissement responsable prévoit également un engagement à continuer de faire évoluer notre approche ESG.

Comme le démontre l'échelle de temps ci-dessous, nos premiers pas en matière d'investissement responsable remontent à 2011, avec l'adoption d'une politique de droits de vote fortement orientée sur les enjeux ESG. Depuis lors, notre progression a été continue et plusieurs étapes ont été franchies de sorte qu'aujourd'hui, l'investissement responsable fait partie intégrante de la culture d'Hexavest et de son offre de produits.



Notre dernier rapport d'évaluation des PRI dans le cadre de l'exercice annuel de reddition de compte confirme notre position par rapport à nos pairs.

Cote PRI d'Hexavest 2019 vs les autres gestionnaires d'actifs

	Cote Hexavest	Cote médiane
MODULE 01 - STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	A+	A
MODULE 10 – ACTIONS LISTÉES - INCORPORATION	A+	B
MODULE 11 – ACTIONS LISTÉES – ACTIONNARIAT ENGAGÉ	A	B

Réalisations en 2019

L'année 2019 a été particulièrement constructive en termes de réalisations liées à l'intégration des données ESG chez Hexavest. Ces avancées ont permis de rehausser nos connaissances face aux différentes données disponibles sur le marché et de comprendre les forces et les faiblesses de l'offre actuelle. Notre recherche de nouvelles données a validé la nécessité de développer une méthodologie propre à Hexavest, afin d'optimiser nos efforts d'intégration ESG de façon cohérente avec notre style de gestion et conforme à nos propres convictions. Voici nos principales réalisations de l'année 2019 :

- **Incorporation des données d'empreinte carbone dans nos systèmes**
Les mesures d'empreinte carbone ont été intégrées dans notre base de données et nos systèmes. De plus, notre Comité de risque a inclus ces données dans ses rapports mensuels, lesquels sont présentés et discutés lors de réunions formelles avec le comité d'investissement.
- **Augmentation du nombre d'activités d'engagement**
Le nombre d'entreprises avec lesquelles nous avons entrepris des dialogues est passé de 36 en 2018 à 40 en 2019. Également, le nombre d'initiatives auxquelles nous avons collaboré est passé de 11 en 2018 à 19 en 2019.
- **Ajout de nouvelles sources de données ESG complémentaires dans nos outils quantitatifs et développement d'une méthodologie propre**
Nous avons effectué de nombreux travaux de recherche afin de développer une nouvelle méthodologie interne permettant de construire des univers ESG. Ce projet a contribué à améliorer notre compréhension des facteurs et des données disponibles. Il a également mené à la décision d'acheter de nouvelles données auprès d'un nouveau fournisseur et à celle de créer un nouveau poste d'analyste ESG au sein de l'entreprise.

Objectifs 2020

Des objectifs précis ont été fixés pour la prochaine année afin de poursuivre notre engagement à améliorer nos connaissances et nos pratiques en matière d'investissement responsable :

- **Création d'un comité de responsabilité d'entreprise.**
Le mandat de ce comité sera de favoriser des pratiques de responsabilité d'entreprise en proposant des actions de développement durable. Il sera également responsable de coordonner la mise en place de ces actions et d'effectuer un suivi de leurs impacts.
- **Augmentation de l'intensité de nos activités d'engagement avec les entreprises (nombre de dialogues plus élevé et couverture géographique plus large).**
- **Intégration de nouvelles données ESG dans nos outils et nos processus de gestion de portefeuille.**

Informations

www.hexavest.com

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 4200
Montréal, Québec
Canada H3B 4W8

Jo-Annie Pinto, CIM

Vice-présidente, Communications et investissement responsable
T: 514-390-1188
jpinto@hexavest.com